

Participants présents	Organisme / fonction
Céline Dolgopyatoff Burlet	Présidente du comité de site - Vice-Présidente en charge de l'environnement et de la biodiversité - Département de l'Isère
Dominique Clouzeau	Maire de la commune du Plateau des Petite Roches
Stéphane Gusméroli	Maire de la commune de Saint-Pierre-de-Chartreuse
Guillaume Courtois	Gestionnaire ENS col du Coq / DAM – SPN - Département de l'Isère
Anne-Sophie Croyal	Coordnatrice réseau ENS / DAM – SPN - Département de l'Isère
Marie-Anne Chabert	Cheffe de service / DAM – SPN - Département de l'Isère
Nathalie De Yparraquirre	Conseillère technique Education environnement / DAM – SPN - Département de l'Isère
Didier Joud	Conseiller technique Ecologie / DAM – SPN - Département de l'Isère
Jérôme Ghiglia	Agent de terrain / DAM – SPN - Département de l'Isère
Agnès Daburon	Chargée de mission Nature-Culture / DCP - Département de l'Isère
Norbert Debroize	ONF – UT Chartreuse
Olivier Hoen	Estive du Haut
Laurent Desvigne	Belledonne en Marche
Lionel Lardic	Cartusiana
Philippe Veyron	GP col du Coq - éleveur
Roland Bouvier	GP col du Coq - éleveur
Catherine Giraud	LPO Isère
Alice Faget	RNN Hauts de Chartreuse
Sophie D'Herbomez-Provost	FNE Isère
Gwenaëlle Charrier	L'Onde – paysagiste concepteur
Martina Shileva-Noelle	Collection Architectes
Bérangère Pasquier	Collection Architectes

Excusée : Suzanne Forêt – RNN Hauts de Chartreuse

Tour de Table et introduction

Présentation des actions de gestion 2022 :

Présentation par Guillaume Courtois

L'année 2022 a été une année transitoire : l'ancien plan de gestion de gestion s'est terminé en 2021 et le nouveau plan de gestion, en cours de rédaction, débutera en 2023.

Des actions de gestion courante ont été menées durant toute l'année :

- Les tournées de surveillance (1 dimanche par mois et 1 par semaine en saison estivale) + des tournées interservices (ONF, OFB) ;
- La fin de l'évacuation des déchets au chalet Girard (100 m3 de déchets évacués) ;
- La pose d'un panneau d'interprétation sur la ruine des Ayes ;
- Des analyses d'eau sur les différentes sources de l'ENS ;
- La gestion des dégradations et des incivilités (Nombreux panneaux chiens interdits même tenus en laisse cassés, ...) ;
- L'entretien des sentiers (curage des renvois d'eau) et la pose de cordelette anti-érosion pour inciter les gens à ne pas couper les sentiers ;

- Des suivis ont également été menés pour évaluer l'état de conservation du site : suivi des petites chouettes de montagne et suivi tétras-lyre (comptages au chant).

Des travaux d'urgence ont dû être menés sur le captage des Teppes qui alimente le chalet d'alpage suite à un glissement de terrain qui s'est produit le 29 décembre 2021.

Bilan financier 2022

Présentation du bilan financier 2022 :
 Total investissement : 87 660 €
 Total fonctionnement : 8 866 €
 Total général : 96 526 €

Bilan de la fréquentation 2022

La fréquentation du site est toujours élevée mais reste constante d'une année sur l'autre.
 Le secteur des Ayes est le lieu où la concentration de personnes est la plus forte avec 54 956 passages en 2022.

Rédaction du nouveau plan de gestion de l'ENS / Groupe de travail

Didier Joud rappelle l'objectif d'un plan de gestion et le rôle d'un ENS : préserver le patrimoine naturel et ouvrir au public pour le sensibiliser à l'environnement.

Il s'agit de l'élaboration du 3^{ème} plan de gestion.

L'extension du site en 2021 a nécessité un travail d'inventaires complémentaires réalisé par le bureau d'étude TERO dans le cadre du diagnostic du plan de gestion.

Présentation des 4 enjeux identifiés du nouveau plan de gestion :

- Milieux rocheux, pelouses sèches et prairie subalpines (alpages)
- Fourrés, landes et prairies hautes des lisières et milieux humides
- Forêts subalpines et montagnardes
- Accueil du public, éducation à l'environnement et ancrage territorial

Groupes de travail :

Retranscription des échanges ayant eu lieu lors des groupes de travail

1) Atelier Enjeu patrimoine naturel

Forêt :

Dans les forêts de Saint-Pierre-de-Chartreuse, sur les parcelles hors cadre, il y a beaucoup de zones en écotones.

Mais les forêts ne sont pas si belles, la dynamique est perturbée : équilibre ongulés / renouvellement (moins de stockage de carbone) et appauvrissement car certaines espèces s'en sortent mieux que d'autres. Les ongulés ont une appétence pour certaines espèces (sapins plus que le hêtre) -> transformation en hêtre. Les érables sont systématiquement mangés par les ongulés.

Changement climatique : perte des peissières d'ici la fin du siècle.

Alpage :

Faible gradient d'altitude : être partout en même temps pour valoriser la ressource, face au changement climatique -> diminution de la charge pastorale et retard de l'arrivée sur le site.

Les écotones intéressent les bêtes (zones semi-ombragées).

Trois zones ont été réouvertes pour le maintien de corridors et d'habitats intéressants. Même si ces zones ne sont pas faciles à faire pâturer et sont plus risquées (prédation), le troupeau y va.

Arrivée du loup -> changement dans la pratique avec la mise en place de parcs de nuit et une présence accrue du berger, 4 patous l'été prochain au lieu de 2 habituellement.

Face à la fréquentation la Réserve a cherché à garder le public dans la partie basse pour éviter qu'il ne monte trop haut et n'ait trop d'impact (cf. interdiction du bivouac).

Le souhait du groupement pastoral est d'avoir de l'herbe pour les moutons durant toute la saison. Mais les fins de saisons sont parfois difficiles : herbes jaunies (dérèglement climatique -> gros coup de chaud en montagne aussi et baisse de la pluviométrie). Avec en plus l'arrivée du loup (gestion plus complexe avec la mise en place de parcs de nuit rotatifs), les prochaines saisons s'annoncent compliquées.

Atelier Enjeu éducation à l'environnement / accueil du public

Depuis le déconfinement arrivée d'un nouveau public urbain qui n'a pas connaissance des règles à adopter en montagne.

Au col du Coq, nous trouvons en toutes saisons, un public complètement hétérogène / varié : sportifs, photographes, scolaires, urbains, locaux, randonneurs, touristes, ... Il est donc très difficile de capter et de sensibiliser la totalité du public. Quel moyen de communication trouver pour sensibiliser les personnes non averties comme les urbains ? Il faut trouver des médias qui leur parle. Ex : public grenoblois : info sur les abribus ? BD ?

Créer un lien entre les visiteurs urbains et la nature. Profitez de leur venue pour les sensibiliser, les former.

Information via les offices de tourisme pour éduquer aux bons comportements en montagne ?

Les mobiliers présents sur le site (panneaux d'accueil, portes d'entrée, plots le long du chemin) sont biens. Mais peut-être pas assez attractifs pour ceux qui ne sont pas curieux.

Les petits aménagements (cordes anti-érosion + pancartes) pour éviter de couper les sentiers sont biens.

Quelques pistes d'évolution évoquées :

- Proposer/Autoriser une boucle à faire avec son chien (coté ancienne station de ski)
- Proposer un « petit troupeau pédagogique » avec quelques moutons pour expliquer le fonctionnement du troupeau.

Par rapport aux troupeaux, la fréquentation n'est pas un frein mais la gestion est plus complexe. Les informations et les tournées de surveillance par rapport aux chiens portent ses fruits (diminution de chiens sur le site).

Avec l'arrivée du loup sur le massif, le nombre de chiens de protection augmentera dès la saison 2023.

La période de fréquentation du site augmente avec le réchauffement climatique.

La RNN va commander une enquête sur la fréquentation. L'ENS du col du Coq, porte d'entrée Sud de la Réserve sera intéressé par les conclusions.

L'ancrage territorial par les locaux est déjà très bien. Pas besoin de faire davantage.

Augmentation des VTTAE sur la piste de l'Océpé (loueur de VTT sur la commune de Saint-Pierre proposant des boucles).

Doit-on valoriser la ruine du Plat Ferrier (en zone d'observation – forêt domaniale) par la pose d'un panneau d'interprétation ? la commune de Saint-Pierre-de-Chartreuse est favorable.

Des zones à Pravouta sont à préserver comme le sentier bleu (très confidentiel) : sentier ancien non débalisé. Ne pas inciter les visiteurs à l'emprunter (pas de pub ni de balisage). Par contre, sentier représentatif de la forêt – c'est le seul (endroit où s'arrêter avec des groupes encadrés).

La pessière en aval du chalet Girard serait à rouvrir, pour attirer sur les gens sur cette zone déjà utilisée sans aller sur partie nord avec temps de repos au chalet Girard.

Possibilité d'une trouée pour créer un point de vue ? Mais localisation étroite.

La plateforme serait à aménager et à végétaliser pour améliorer les zones de parking qui permettrait d'attirer les gens vers la forêt (coté GR9 direction l'Emeindras).

Une nouvelle boucle pourrait être ouverte aux chiens en laisse + moutons pédagogiques ?

Accès Pravouta entre le col et le sommet, le sentier s'est dédoublé voir triplé, il faudrait intervenir.

Présentation de l'étude de faisabilité du chalet Girard

Le projet consisterait à créer un lieu d'accueil pour le bivouac. Ce lieu pourrait être ouvert ou fermé (gestion de clés). Possibilité d'avoir un point d'eau par récupération des eaux pluviales et filtre UV alimenté par des panneaux solaires. Possibilité également d'installer un poêle à bois pour plus de convivialité et de confort.

Le local en bois à proximité du chalet pourrait permettre d'installer des toilettes sèches.

Le GR9 (traversée de la Chartreuse) passe à proximité du chalet. Ce lieu pourrait servir de place de bivouac pour ces randonneurs en itinérance (1^{ère} étape – départ de Grenoble) ou pour des randonneurs débutants.

Inquiétude sur l'arrivée d'un nouveau public et donc une augmentation de la fréquentation qui est déjà très élevée. Mme Dolgopyatoff Burlet précise que la fréquentation est là et qu'il faut la gérer et proposer des solutions.

Inquiétude également des éleveurs par rapport à l'activité pastorale et la présence du troupeau et des chiens de protection à proximité du projet.

Proposition aux éleveurs de faire de l'agro-tourisme. Mais le l'endroit semble mal placé.

La mise en place d'un point d'eau et d'un point chaud (poêle) inciterait les gens à venir faire la fête puisque le chalet se situe au bord de la route.

L'opération de déconstruction n'est pas retenue car il y'a un réel besoin de point de bivouac.

Il est donc convenu d'essayer de rendre le bâtiment peu confortable et un peu plus austère en l'aménagement par étape : sans poêle et sans point d'eau pour commencer.

Quid sur la gestion des déchets ? Les personnes doivent repartir avec comme dans tout milieu naturel.

Pour les AMM : besoin fort de bivouac. Ne pas en faire la promotion (uniquement le bouche à oreille).

Une place à feu questionne également puisque les feux sont interdits par Arrêté préfectoral et le Code forestier. Faut-il demander une dérogation comme au Charmant Som afin d'avoir un contrôle et de gérer cette activité (approvisionnement en bois) ?

Ce projet impactera forcément l'équipe en charge du site : surveillance, entretien, gestion du bois, ...

Les membres du comité de site donnent leur accord pour que le Département poursuive l'avancée de ce projet. Ce projet pourra évoluer en fonction du respect des lieux par les utilisateurs (mise en place d'un point d'eau, d'un poêle) ou au contraire être clôt puis démonté si des dégradations / des nuisances sont constatées régulièrement.

Les délais d'instruction sont longs. Les travaux ne débuteront pas avant 2-3 ans.

Mme Dolgopyatoff Burlet remercie les participants et clôt le comité de site.